

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 août 2012, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures

Sont présents : le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Benoît Couture	Rémi Beauchesne
Dominic Lapointe	Steve Leblanc
Gilles Gauvreau	

Est absent : le conseiller Rudy Nolette

Les membres présents forment le quorum.

Mot de bienvenue

Le maire François Marcotte souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assemblée.

2012-08-127 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item «divers» ouvert, madame Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2012
4. Présentation des comptes
5. Requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété - Lise Morin
6. Planification de travaux TECQ 2010-2013
7. 287, 1ère avenue
8. Déneigement rang de la Montagne - Sts-Martyrs-Canadiens
9. Gabsky Communication
10. Réfection rang des Chutes - 470m
11. Annulation Avis de motion - résolution 2011-09-119
12. Camion Excellence Peterbilt inc. - réclamation
13. Campagne publicitaire de la MRC d'Arthabaska
14. Demande d'appui - Subvention fédérale
 - a) Club de l'âge d'or (REPORTÉ)
15. Reconnaissance des acquis et formation GMA
16. Avis de motion - règlement no 436 sur les location de salle (REPORTÉ)
 - a) Location gratuite Forum citoyen
 - b) Coût pour une location hebdomadaire
17. Divers :
 - a) Déplacement - Colloque de zone
 - b) Congrès FQM 2012
 - c) Affichage de poste - adjointe administrative

18. Correspondance
 - a) Demande - Cercle des Fermières
 - b) Biblio
 - c) Signalisation - Balade gourmande
 - d) Demande Johanne Darveau - trou d'homme
 - e) Invitation méchoui du Maire - St-Fortunat
 - f) Invitation Solidarité rurale
 - g) Invitation - Souper bénéfice Pêche Nicolet
 - h) Demande Rose-Aimée Côté - asphalte
19. Période de questions
20. Clôture de séance

2012-08-128 Adoption du procès-verbal du 9 juillet 2012

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le procès-verbal du 9 juillet 2012 soit adopté, tel que rédigé.

2012-08-129 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE les comptes présentés, qui totalisent 195 623.49\$ \$ dont 150 223.64 \$ en déboursés pendant le mois, soient payés et la liste classée en dossier.

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Karine Darveau, directrice générale et secrétaire-trésorière

2012-08-130 Requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété - Lise Morin

CONSIDÉRANT qu'il manque certaines informations pour que le Conseil se prononce dans le dossier de requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété de Lise Morin;

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le Conseil se prononce à une date ultérieure.

2012-08-131 Planification de travaux TECQ 2010-2013

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leur ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou à la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen d'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

2012-08-132 Achat du 287, 1ère avenue - Transfert de fonds

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

De

- modifier la résolution no 2012-05-63 concernant la provenance des fonds pour le paiement de la bâtisse : le 82 000 \$proviendra du remboursement attendu de la TECQ 2010-2013 jusqu'à la vente du 210 1ère avenue;
- d'autoriser le transfert de fonds nécessaire provenant du compte 270 120 522 du Centre communautaire pour le déménagement.

**2012-08-133 Déneigement rang de la Montagne -
Remboursement à la municipalité des Sts-Martyrs-
Canadiens**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité de Ham-Nord remboursera les frais encourus et dégage la Municipalité de Sts-Martyrs Canadiens de toute réclamation en ce qui concerne le déneigement du chemin de la Montagne sur son territoire soit, 1.7km. Le coût du déneigement étant de 2 850 \$/km pour la saison 2012-2013, 2 900 \$/km pour la saison 2013-2014 et de 2 950 \$/km pour la saison 2014-2015.

2012-08-134 Gabsky Communication

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE l'entente préparée par Gabsky Communication inc. implique trop la Municipalité de Ham-Nord. Pour cette raison, le Conseil refuse de signer l'entente présentée par Gabsky communication inc. et Québec Internet.

**2012-08-135 Réfection rang des Chutes - 470 m - Appel d'offres
SEAO**

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur qui a préparé le devis technique ;

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE les travaux de réfection du rang des Chutes soient effectués sur une longueur de 470 m plutôt que 400 m.

2012-08-136 **Abrogation - Avis de motion - résolution 2011-09-119**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'abroger l'avis de motion (résolution 2011-09-119) modifiant le règlement 392 sur les animaux.

2012-08-137 **Camions Excellence Peterbilt inc. - Réclamation**

ATTENDU QUE le Conseil estime que le chauffeur, Dominique Picard, n'a pas fait de fausses manoeuvres ;

ATTENDU QUE le camion loué de Camions Excellence Peterbilt inc. à la Municipalité pour le déneigement de la saison 2011-2012 des routes municipales n'a jamais bien fonctionné et n'était pas en ordre ;

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE ne pas payer la réclamation de Camions Excellence Peterbilt inc. d'un montant de 2 228.44 \$.

2012-08-138 **Campagne publicitaire de la MRC d'Arthabaska**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'adhérer à la campagne publicitaire de la MRC d'Arthabaska et d'autoriser la directrice générale à changer la papeterie de la Municipalité.

2012-08-139 **Reconnaissance des acquis et formation GMA - Directrice générale**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'autoriser la directrice générale, Karine Darveau, à entreprendre les démarches de reconnaissance des acquis pour l'obtention du titre de Gestionnaire municipal agréé (GMA), et d'en défrayer le coût de 143.75 \$.

2012-08-140 **Déplacements : Colloque de zone et Congrès de la FQM 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'autoriser les déplacements suivants ainsi que le paiement :

- Karine Darveau, directrice générale, au Colloque de zone 2012 le 20 septembre prochain ;

- François Marcotte, maire, et Rémi Beauchesne, conseiller, au Congrès de la FQM les 27, 28 et 29 septembre 2012.

2012-08-141 Affichage de poste - adjointe administrative

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'autoriser l'affichage du poste d'adjointe administrative.

2012-08-142 Invitation - Souper bénéfice Pêche Nicolet

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'autoriser l'achat d'un billet pour le Souper bénéfice Pêche Nicolet au montant de 48\$.

2012-08-143 Vente du camion MACK avec équipements

ATTENDU QUE la Municipalité ne déneige plus la route 161 pour le MTQ ;

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE vendre le camion MACK avec ses équipements de déneigement pour un montant de 130 000 \$.

Lors de cette assemblée, il est également fait mention :

1. d'un message du Réseau Biblio concernant certaines défaillances du réseau internet gratuit conduisant à la suspension temporaire le déploiement du projet ;
2. de la signalisation temporaire de la Balade Gourmande 2012 ;
3. d'une demande de Johanne Darveau concernant le trou d'homme sur son terrain ;
4. d'invitations : au méchoui du Maire de St-Fortunat, de différents forums de Solidarité rurale ;
5. d'une demande de Mme Rose-Aimé Côté concernant la réparation de l'asphalte soulevée par la conduite dans la cour du 360, rue Principale ;
6. de l'accueil de la Ballade Gourmande les 29 et 30 septembre ainsi que les 6 et 7 octobre 2012.

La séance est ajournée au 16 août à 16h.

François Marcotte, maire

Karine Darveau,
directrice générale et secrétaire-trésorière